. .INFORMATIONS . . . . INFORMATIONS . . . .INFORMATIONS . . .

PARTICIPEZ A LA SURVEILLANCE DES AIRES DE RAPACES !

Depuis 1972, la surveillance des aires de rapaces est l'une des activités les plus importantes déployées par le F.I.R.
Elle s'exerce pendant la période délicate de reproduction au bénéfice d'espèces très recherchées par les trafiquants ou dont l'avenir est critique : Faucon pélerin, Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère, Balbuzard pêcheur, Busard cendré.

La surveillance se déroule de février à septembre, durant des périodes d'une semaine à un mois, ou davantage.

C'est pourquoi l'aide de toutes les bonnes volontés est hautement appréciée : si vous êtes motivé par la protection de la Nature, n'hésitez pas à nous contacter et à faire acte de candidature. Vous pourrez ainsi participer à une action concrète, vivante et utile. Vous vous retrouverez en pleine nature, parfois dans des cadres grandioses...

Entrer dans la vie intime d'un Faucon pélerin ou d'un Aigle de bonelli est une expérience rare, privilégiée, en un temps où, comme disait Saint-Exupéry : "l'Homme transforme la planète en terre maraîchère".

Sentir le vent, la pluie, la nuit, attendre patiemment, éprouver parfois une certaine solitude, c'est vivre aussi...

FONDS D'INTERVENTION POUR LES RAPACES
BP 27 - 92250 LA GARENNE-COLOMBE
Tél. 47 71 02 87

